

Compte administratif (CA) 2013 : Un bilan précis de l'année passée

- ▶ De bons indicateurs financiers,
témoins d'une gestion rigoureuse
du Conseil général de l'Aube**

- ▶ La maîtrise de la dépense de fonctionnement
toujours d'actualité, afin de préserver
la capacité d'investissement**

- ▶ Un niveau d'investissement toujours soutenu
(auditorium, EPF, 2^{de} extension UTT)
sans recours à de nouveaux emprunts**

- ▶ Prudence pour l'avenir, néanmoins,
face à la baisse annoncée des recettes
et à la hausse des dépenses sociales obligatoires**

Contacts presse :

Pascale Morand, 03 25 42 50 26 / 06 07 39 70 96 pascale.morand@cg10.fr
Erika Marques, 03 25 42 50 81 erika.marques@cg10.fr

Reflet exact de l'activité de l'année passée, le compte administratif 2013 s'élève, en dépenses, à 331,6 M€, en légère augmentation par rapport à 2012 (322,9 M€).

2013 présente de bons indicateurs financiers qui résultent, pour une grande part, de la **gestion rigoureuse** conduite par le Conseil général :

- politique « traditionnelle » de maîtrise de la dépense et de la dette,
- plan de sauvegarde adopté dès 2010, aussitôt après l'annonce du gel des dotations de l'Etat aux collectivités.

La collectivité reste toutefois très prudente pour l'avenir face à :

- **la baisse annoncée des recettes** : baisse des dotations d'Etat mais aussi forte baisse des recettes liées aux droits de mutation enregistrés lors des ventes de biens immobiliers (- 6,8 M€ en tout pour 2013).
- **la poursuite de la hausse des dépenses de solidarité obligatoire**, en particulier dans le domaine social

Les indicateurs de l'année 2013

► Hausse des dépenses de fonctionnement maîtrisée malgré la progression des dépenses sociales obligatoires

- Les dépenses de fonctionnement augmentent de 9 M€.
- **Cette hausse résulte à 80% d'une forte augmentation des dépenses sociales à caractère obligatoire (+ 7,1 M€)** : bond de 7,6 % du RSA (47,7 M€ en 2013, de 4% des frais de séjour et d'hébergement (58,4 M€ en 2013), de 3,8 % pour l'APA (32,2 M€ en 2013) et de 3,2% de la PCH (5,6 M€ en 2013).
- Elle résulte également de l'augmentation des dépenses de fonctionnement du SDIS, qui passent de 4,6 M€ en 2012 à 6,4 M€ en 2013 (+ 1,8 M€).
- **La hausse générale a toutefois été limitée par une rigoureuse politique de maîtrise de la dépense de fonctionnement** : frais de personnel (52,4 M€, soit + 1,4%)...

► Un niveau d'investissement en hausse de + de 10 M€ par rapport à 2012 afin d'accélérer les opérations en cours : 61 M€

L'accélération des opérations d'investissement en cours a engendré une augmentation de l'investissement (61 M€ en 2013 contre 55,8 M€ en 2012) :

- construction du Centre de congrès de l'Aube,
- extension de l'Hôtel du Département,
- construction de l'école d'ingénieurs EPF,
- deuxième extension de l'UTT...

► **Un autofinancement à un niveau satisfaisant, quoique sensiblement en baisse (41,5 M€ pour 2013)**

(52,3 M€ en 2012, 53,1 € en 2011 et 45,7 M€ en 2010)

En 2013, l'autofinancement, en baisse, demeure à un niveau satisfaisant, avec un peu plus de 13,6 % des recettes de fonctionnement pouvant être affectées à de l'investissement.

Pour mémoire : L'autofinancement, c'est la part des recettes de **fonctionnement** pouvant être affectée à des dépenses d'investissement. C'est un indicateur de la capacité d'une collectivité à investir sans avoir recours à l'emprunt.

► **Un endettement en baisse : 64,4 M€**

(72 M€ en 2012, 62,9 M€ en 2011 et 71,8 M€ en 2010)

- La dette du Département est très sécurisée (96% des emprunts étant à taux fixe).
- Cet endettement repose en outre, en bonne partie sur des actifs réalisables (parcs d'activités, bâtiments industriels...).
- Le Conseil général a réalisé ses grands chantiers tout en baissant sa dette.
- Il fait aujourd'hui partie des 10 départements les moins endettés de France.